

L'hébergement temporaire c'est :

Vivre à la résidence
le temps d'une
courte période
pour découvrir
la vie en collectivité !



Contact

- 📍 L'accueil
10 Boulevard de Groslay
- 📍 35300 Fougères
- ☎ 02 99 99 21 66
- ✉ cotterets@fougeres.fr



Hébergement temporaire



Résidence des Cotterêts

Quoi ?

La résidence de la ville de Fougères dispose d'hébergements temporaires mis à disposition des séniors qui le désirent.

Ceux-ci permettent de découvrir le fonctionnement de l'établissement ainsi que la vie en collectivité avec les autres résidents.

Ce temps d'accueil permet aussi de combler un vide pendant une courte période (lors d'un départ des enfants en vacances, etc...)

Quand ?

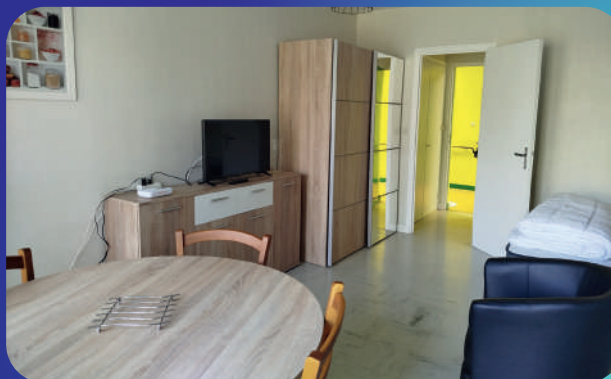
Toute l'année, pour un mois ou plus.

Ce dont j'ai besoin ?

- votre linge de toilette
- votre épicerie (petit déjeuner/dîner)
- votre oreiller
- vos produits d'entretien, (éponge, sac poubelle, papier toilette...)
- votre pharmacie et papiers de santé

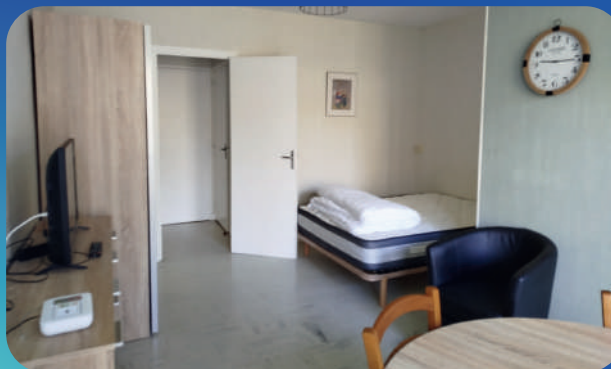
Les logements

La résidence dispose de deux logements temporaires meublés et décorés afin de vous accueillir au mieux durant votre séjour.



Équipements

- Téléassistance
- Kitchenette
- Vaisselle
- Électro-ménager
- Salle de douche
- Linge de lit entretenu par l'établissement



Tarifs

	Logement	Déjeuner (et potage du soir)
Personne seule	35.85€/jour	8.35€/repas
Couple	44.50€/jour	16.30€/2 repas

Pour vous inscrire

Il suffit de retirer un dossier d'inscription au secrétariat de la résidence et d'engager les démarches d'admission.

Infos pratiques

La visite se fait sur rendez-vous au 02 99 99 21 66.

L'hébergement temporaire ne peut être considéré comme un domicile.

Une laverie est disponible sous réservation auprès des agents de restauration.

Horaires

Le secrétariat de la résidence est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.